

## REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

### CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RAVOAHANGY ANDRIANAVALONA

# PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

# **Avis de Consultation Ouverte**

#### N° 07/25-MSANP/SG/DGFS/CHU-JRA/DE/PRMP/AFF/FRT

1. Le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RAVOAHANGY ANDRIANAVALONA invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Fourniture de produits petits matériels et menues dépenses d'entretien complémentaire pour le CHU-JRA ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : Porte N°11, Batiment Adminitratif, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RAVOAHANGY ANDRIANAVALONA

Rue: Ampefiloha, Antananarivo

Etage / Numero de Bureau : Rez de chaussée, Porte n°11

- 4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version éléctronique, doit êtres tiré à la CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RAVOAHANGY ANDRIANAVALONA, Rez de chauss, Porte n11 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- . 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
  - Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- . 2 ème Paiement à effectuer auprès de CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RAVOAHANGY ANDRIANAVALONA, Rez de chauss, Porte n11 .
  - Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir à la PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS, Porte n°11, Batiment Administratif, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE JOSEPH RAVOAHANGY ANDRIANAVALONA, Ampefiloha au plus tard le 31/10/2025 à 10 H 30 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- cinq cent mille Ariary (Ar500 000.00)
- , ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Madame le Receveur de la Recette Générale d Antananarivo

ACPX\_2500007-234CPX001 21/10/2025



`	1	_	Ω.	4	14	^	10	1	$^{-}$
a	1	$\epsilon$	_	ш	/ 1	u	V /	u	<i>/</i> :

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX\_2500007-234CPX001 21/10/2025